

Séance du mardi 26 janvier 2021

Date de la convocation: 19/01/2021

Membres en
exercice :

Présents : 10

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence
HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Laurence HOURLIER,
Adeline BEAUFUMÉ par Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie
KONNERT par Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA, Barbara
LOUCHART par Anne COLLINOT, Jacky PECHERY par
Catherine PECHERY

Excusés :

**DELIBERATION SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE
CADRE DE LA GESTION DE LA MSAP - (D 2021 012)**

Après avoir rappelé la nature du partenariat qui lie la Commune de Châtel-Censoir et la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan depuis le 1^{er} janvier 2018, le Maire propose au conseil d'approuver la convention définissant ce partenariat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité la convention de partenariat entre la CCAVM et la Commune de Châtel-Censoir relative au cadre de gestion et d'animation de la MSAP de Châtel-Censoir,

AUTORISE le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire
Oliver MAGUET




The stamp is circular with a blue border. Inside, there is a red coat of arms featuring a figure on horseback. The text 'MAIRIE DE CHATEL CENSOIR' is written around the top inner edge, and '89-540' is at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the bottom text.